



N° 36

Mars 2002

Sommaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Conférences de La Salévienne

Espagnols et Juifs du camp d'Olliet à Savigny.

La neutralisation : aspect peu connu de l'histoire de la Savoie

Les chemins de fer à voies étroites en Savoie et Haute-Savoie depuis 1838

Bibliothèque salévienne

Avis de recherche

CARNET

Nouveaux membres

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

Livres savoyards et genevois

Souscriptions

La Communauté de communes à la recherche de son histoire

Manifestations

Expositions

Protection du patrimoine

Un Salévien non identifié

IL ÉTAIT UNE FOIS ...

Savoyards ? Savoisiens ? Italiens ?

Témoignage : Chemins de passage

Impressions d'exil à Genève

Le poirier Moccat de Jurens

LA VIE DE L'ASSOCIATION

CONFÉRENCES DE LA SALÉVIENNE

Espagnols et Juifs du camp d'Olliet à Savigny

Beaucoup de monde, le samedi 15 décembre dans la salle municipale de Savigny à l'occasion de la conférence donnée par Robert Amoudruz. Des gens de la commune et de toute la région avec, parmi eux, un grand nombre de passionnés d'histoire, Français et Suisses de tous âges. Le sujet intéresse et intrigue et l'heure choisie plaît manifestement : c'est en effet la première fois que La Salévienne expérimente le samedi après-midi plutôt que le soir, en hiver. Le résultat est concluant et la formule sera adoptée.

Il y a au premier rang, assis côte à côte, en symbole de la réconciliation républicaine, deux très anciens personnages : le maire de l'époque de l'Occupation, Louis Vuichard, et l'instituteur, Roger Tagand, "le Blanc" et le "Rouge", l'ex-maréchaliste et l'ex-FTP, les

deux très attentifs et prêts à intervenir à la moindre imprécision du conférencier. Au total, ils sont ressortis à peu près satisfaits, comme l'ensemble des auditeurs, et contents d'avoir pu débattre, dans le respect de tous, d'un épisode douloureux demeuré quasiment tabou pendant près de soixante ans.

Le maire, Christian Burnier a ouvert la séance et son adjoint, Roland Ducruet, l'a clôturée par quelques mots bien sentis, avant d'inviter tout le monde à un verre de l'amitié.

La salle est restée grave et attentive pendant plus de deux heures. On sent bien que le conférencier aurait matière à parler plus longtemps, mais l'après-midi avance, la nuit vient déjà et il faut laisser une place pour un débat que chacun aurait souhaité plus long.

Pour les jeunes (c'est-à-dire les moins de soixante ans !), ce qu'ils entendent est une découverte : environ deux cents Espagnols républicains dans l'année 1940-1941, puis environ deux cents Juifs étrangers, pour la plupart Allemands et Autrichiens, dans l'année 1941-1942, ont vécu et travaillé dans des baraquements à Olliet et à Plamont sous un étrange statut de semi-liberté. C'était le GTE (Groupe de travailleurs étrangers) n° 514. Au matin du 23 août 1942, les malheureux Juifs qui se croyaient en sécurité dans le pays des Droits de l'Homme et qui entretenaient de bonnes relations avec la population de Savigny, sont rafiés subrepticement pas la police française, dans le cadre d'une vaste opération organisée par le gouvernement de Vichy dans toute la zone libre. Ils sont conduits à Drancy près de Paris, livrés aux Allemands et, pour la plupart, exterminés dans les jours et les semaines suivantes dans les chambres à gaz du sinistre camp d'Auschwitz.

Cette ignominie du régime de Vichy est la honte de l'Etat français, mais, sur le moment, à Savigny, on ne savait rien de la "solution finale" et personne ne se doutait du sort qui attendait les travailleurs du camp d'Olliet.

Les rares habitants de l'époque, présents dans la salle, se souviennent. Ils n'ont pas

raconté à leurs enfants mais ils n'ont rien oublié.

C'est la première fois que ce drame d'août 1942 est rappelé publiquement dans ses détails et replacé dans son contexte. En 1995, il y avait bien eu l'apposition d'une plaque du souvenir sur le mur de l'église. De nombreuses personnalités avaient participé à la cérémonie, mais la population locale n'avait guère été associée, même si le maire de l'époque, Bernard Morgan, avait bien fait ce qu'il fallait pour la réussite de la manifestation.

Aujourd'hui, au contraire, les gens de Savigny sont là. Depuis 1995, on a réfléchi ; on s'est interrogé, on a appris à mieux regarder le passé en face. Les jeunes veulent savoir si leurs parents et grands-parents portent une responsabilité. Ils sont heureux d'apprendre que Savigny s'est bien comporté, qu'il ne s'est pas associé à la folie antisémite du pouvoir de Vichy.

Dans la salle, une personne se lève pour dire que des habitants auraient craché sur les malheureux qu'on emmenait. "Peut-être, répond le conférencier, mais si de tels gestes ont eu lieu, ils ne sont sûrement pas caractéristiques de l'attitude de la population en général".

La conférence se termine dans une ambiance détendue. Des contacts sont pris. On ne va pas en rester là. Mme Fivaz-Silbermann, chercheuse à l'université de Genève, promet d'apporter des compléments à l'initiative de La Salévienne et à celle de M. Amoudruz qui a le mérite de faire sortir de l'oubli un fait historique récent de grand intérêt.

Les Echos Saléviens de 2002 publieront la recherche de M. Amoudruz, les compléments de Mme Fivaz et divers documents. Les auditeurs présents et tous ceux qui n'ont pu venir pourront ainsi retrouver ce qui s'est dit aujourd'hui et ce qui ne l'a pas été, faute de temps.

Signalons que Roland Ducruet a publié, dans le bulletin municipal de Savigny, un compte rendu de la conférence et que Robert Fol en a fait l'enregistrement filmé.

La Neutralisation : Un aspect peu connu de l'histoire de la Savoie.

Il y avait beaucoup de monde en ce samedi après-midi 12 janvier dans la salle des fêtes de Présilly pour écouter la brillante conférence de Paul Guichonnet, président de l'Académie Florimontane et professeur honoraire de l'Université de Genève. C'est François Déprez, maire de Présilly, qui prononça un petit discours d'accueil, rappelant en particulier que c'est à Présilly, au Petit-Châble, "Chez Cambin", que fut créée La Salévienne il y a dix-huit ans déjà, par quatre fondateurs qui y ont cru et sont devenus près de deux cents. Puis le président, Claude Mégevand, salua à son tour M. Guichonnet en rappelant qu'il avait écrit de très nombreux livres dont une partie était disposée sur la table de l'orateur. L'après-midi se termina autour du verre de l'amitié offert par la municipalité de Présilly accompagnés de "royaumes" et de galettes des rois apportés par La Salévienne.

C'est au XVI^e siècle que se situe l'origine de la question des zones franches et de la neutralisation de la Savoie du Nord, gravitant autour de Genève.

Genève, principauté épiscopale dépendant du Saint Empire germanique s'émancipe de la double tutelle de son évêque et de la Maison de Savoie en adoptant la Réforme protestante en 1536.

Son indépendance est obtenue avec le concours des Bernois et de la France avec Henri IV lequel, en 1601, fait la paix avec le duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier. A la suite de cessions de territoires, la France arrive aux portes de Genève côté Pays de Gex.

En 1602 c'est l'Escalade et, en 1603, le duc de Savoie reconnaît l'indépendance de la République de Genève (traité de Saint-Julien).

Genève, complètement enclavée, est confrontée à un double problème :

- se nourrir : d'où politique (qui a débuté au Moyen Age) de facilités commerciales. C'est l'origine des zones franches ;
- se défendre : contre la Savoie puis contre la France, et, pour cela, elle ne peut compter que sur ses alliés suisses.

C'est ici qu'entre en scène l'autre composante dans les relations internationales de Genève : la neutralité suisse.

La Suisse, née en 1291 de la rivalité des populations des 4 cantons contre l'Empire germanique, assure son indépendance par les armes.

En 1512, les 13 cantons, constituant alors la Suisse, sont une puissance militaire redoutable. La Confédération se mêle aux grands conflits mais, après 1515 (Marignan), s'oriente vers la neutralité, conception nouvelle dans le droit international.

On distingue deux types de neutralité :

- ordinaire ou temporaire (au coup par coup) ;
- extraordinaire ou perpétuelle.

Cette neutralité est armée ; elle sera perpétuelle dès les traités de Westphalie (1648).

Au XVII^e siècle, l'Etat savoyard menacé par la France (occupation française 1536-1559, guerres de Louis XIV : 1690-1697, 1703-1713) veut s'intégrer au régime de neutralité suisse et confier la garde de son territoire à la Confédération. En échange, il propose d'abandonner ses prétentions sur le pays de Vaud.

La diplomatie française va faire échouer les négociations de 1690, 1697 et 1713.

En 1792, la Savoie est envahie par l'armée française. Le duché demeurera français jusqu'en 1814-1815.

Un peu plus tard, en 1798, la République de Genève est investie par une armée française, perd ainsi son indépendance et devient chef-lieu du département du Léman.

La réunion de la Savoie à la France avait une nouvelle fois posé le problème de la vulnérabilité de ce territoire.

En 1795, Joseph de Maistre envisage d'unir la Savoie au corps helvétique, mais la campagne d'Italie de Bonaparte en 1796 fait avorter ce projet.

Les années 1814-1816 vont marquer un tournant capital dans le destin de la Savoie et de Genève.

C'est la chute de Napoléon (premier traité de Paris), les Cent Jours, Waterloo, le congrès de Vienne qui voit les puissances victorieuses dessiner une nouvelle carte de l'Europe.

La République de Genève constate alors que son statut de simple alliée des cantons suisses ne la met pas suffisamment à l'abri. Elle entre comme canton à part entière dans la Confédération suisse le 12 septembre 1814.

A la suite du traité de Paris, la Savoie est alors coupée en deux : le département du Mont-Blanc, Annecy, Chambéry, reste à la France. L'est du duché (Chablais, Faucigny) revient à la Maison de Savoie.

Le gouvernement de Turin accepte la neutralisation de cette dernière partie dont la défense devra être assurée par la Suisse.

La situation est remise en question après les Cent-Jours et le second traité de Paris (20 novembre 1815) : la France est en effet reconduite sur ses frontières de 1789 et la Savoie est restituée au Piémont dans sa totalité.

Des territoires sont cédés dans le Pays de Gex, on recule la frontière (Grande Zone), le royaume de Piémont-Sardaigne cède vingt-quatre communes autour de Genève (grâce au négociateur Pictet de Rochemont), et l'article 92 de l'acte final du Congrès de Vienne étend la zone neutralisée de Savoie à la partie nord du duché. Le texte est vague : "*toutes les fois que les régions voisines de la Suisse se trouveront en état d'hostilité ouverte ou imminente, les troupes sardes se retireront et seront remplacées par les forces que la Confédération suisse jugerait à propos d'y placer, mais la souveraineté sarde est conservée*". Ses limites sont imprécises ainsi que son fonctionnement. En arrière de la nouvelle frontière, le reculement de la ligne de douane sarde crée une zone franche de 190 km². A la zone franche

française de 1815 en pays de Gex s'ajoute la zone sarde de 1816.

Le traité de Turin confirme la zone neutralisée qui va demeurer en vigueur pendant cent treize ans jusqu'à sa suppression en 1928.

Les zones franches et la neutralisation sont deux questions différentes qui évolueront indépendamment l'une de l'autre et ne seront réglées, dans un règlement global, qu'en 1919. La neutralisation ne sera jamais mise en œuvre.

Sous le régime sarde, en 1848 et 1849, il y eut la guerre contre l'Autriche, mais la Sardaigne ne demande pas l'occupation de la zone neutralisée.

En 1859, c'est la guerre d'Italie et le territoire neutralisé est violé par les Français.

Après la réunion de la Savoie à la France en 1860, cette dernière promet la création de la Grande Zone qui fut accordée le 10 juin 1860. Mais la Suisse refusant de reconnaître l'annexion et la Grande Zone jusqu'en 1881, les relations entre la France et la Suisse seront mauvaises durant tout le Second Empire.

En 1866, c'est la guerre entre la Prusse, l'Italie et l'Autriche : la Suisse ne bouge pas.

La guerre de 1870-1871 sera la seule période où la Suisse faillit intervenir. Le Comité républicain de Bonneville mènera une campagne virulente dans ce sens.

De 1870 à 1914, la neutralisation qui avait été, depuis 1815, le gros contentieux entre la Suisse et la Sardaigne, puis la France, à partir de 1860, passe au second plan derrière les problèmes posés par les zones franches devenues la composante économique fondamentale pour les trois quarts des habitants de la Haute-Savoie.

La neutralisation refait surface en 1883 et la France, menacée par l'alliance triplique (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie), se préoccupe d'assurer la sécurité des frontières.

Il y a un projet de fortifications sur le Vuache, ce qui émeut l'opinion suisse : "Genève sous le feu des canons français !"

En 1914, le scénario de 1870 se répète. Le Conseil fédéral renouvelle sa proposition de neutralité, réserve ses droits sur la Savoie neutralisée dont l'occupation aura lieu si la Suisse la juge nécessaire.

La France respectera en général la neutralité savoyarde ; il n'y aura jamais aucune revendication pour un statut militaire particulier de la zone neutralisée.

Pendant la Grande Guerre, les relations sont difficiles entre la France et la Suisse et les cantons romands et tessinois n'ont pas la même attitude que ceux de Suisse alémanique.

De mai 1915 à 1918, la zone neutralisée est "violée" par le trafic ferroviaire des troupes. Le 20 novembre 1918, la Suisse demande à participer au Congrès de Versailles et veut faire reconnaître sa neutralité par toutes les puissances (elle ne l'était que par six seulement). Elle veut également entrer à la SDN (Société des Nations). L'appui de la France est indispensable ; les zones et la neutralisation serviront de monnaie d'échange.

Neutralisation et zones franches font l'objet de l'article 435 du traité de Versailles et doivent être complétées par une négociation bilatérale entre France et Suisse qui doit régler le problème. En 1921, une convention sur les zones est votée à Paris et à Berne. Un référendum suisse balaie cette convention. Poincaré supprime toutes les zones, d'où nouveau conflit entre la France et la Suisse. Quant à la neutralisation, elle est en principe abandonnée, mais il faudra encore attendre mars 1928 pour que la Suisse, à la cour de La Haye, donne son accord.

La France veut toujours supprimer les zones franches. La Suisse réclame alors l'arbitrage de La Haye. En 1929, la Cour juge que l'article 435 n'a pas supprimé les petites zones. Mais comme un accord ne peut intervenir, en 1932 la Cour

internationale de La Haye prononce un nouvel arrêt et les négociations s'ouvrent en octobre 1933 ; elles se terminent par la sentence arbitrale de Territet du 1^{er} décembre 1933. La grande zone avait vécu. La petite zone dite zone sarde est remise en place. Elle existe toujours.

Gilbert Rouiller

Le livre de Paul Guichonnet "La Savoie du Nord et la Suisse ; neutralisation ; zones franches" est en vente à La Saléviennne, 18,30 € plus port.

Histoire des transports en Savoie et Haute-Savoie : 3^e partie : les chemins de fer à voies étroites en Savoie et Haute-Savoie depuis 1838

Samedi 27 février, dans la salle des fêtes du Châble, un public nombreux était venue écouter la conférence de Gérard Lepère et admirer les quelques 120 diapositives projetées en "fendu enchaîné" qui émaillaient ses commentaires.

Cette conférence ayant été donnée aux Saléviens de Paris en 2001, son résumé figure dans le Bénon n° 33 de juin 2001.

BIBLIOTHÈQUE SALÉVIENNE

DONS

Histoire métallique de la Maison de Savoie : célébration d'un lignage et ascension d'une dynastie. Bibliothèque nationale de France. Michel Popoff. Catalogue de l'exposition du 5 novembre 2001 au 2 mars 2002. Don de Philippe Duret.

Recueil de poésie "Le Salève". Hommage à Alphonse de Lamartine. Don de PALOMA. Ensemble de poèmes anciens (Galloix, Naville...) et également des poèmes écrits en 2001 et consacrés uniquement au Salève à l'occasion des manifestations organisées par PALOMA autour de Lamartine.

Convention arbitrale entre l'abbaye de Pomier et la ville de Cruseilles 1338-1339. Copie donnée par Michel Brand.

ECHANGES

La Revue Savoisienne, 140^e année 2000. A noter pour notre secteur un article de Georgette Chevallier sur "Paul Tapponnier", et au niveau de la Haute-Savoie, un article de François Boulet sur "L'opinion en Haute-Savoie devant le refuge des réfractaires du STO et le maquis des Glières (1943-1944)". Mais aussi "Quand Talloires devint français" par Joseph Burdeyron ; "Le Saint-Suaire" par Marie-Gabrielle de Savoie ; "La bibliothèque de Maître Jean de Chambouz (1543-1587), notaire et audencier au conseil de Genevois" par Laurent Périllat ; "Albert Samain" par Georgette Chevallier.

AVIS DE RECHERCHE

► Je recherche pour ma thèse de doctorat d'histoire, toute information sur les léproseries et les hôpitaux de l'ancien diocèse de Genève au Moyen Âge afin de pouvoir en dresser un inventaire le plus complet possible. Si vous pouvez m'aider, veuillez m'écrire à l'adresse suivante : Catherine Hermann. Poterie de la Côte. 74570 Evires ou sur Internet : catherine.hermann@fnac.net"

► La Salévienne a entrepris des recherches sur la vie et l'œuvre de Noémi [sic] Regard (1873-1953). Cette femme remarquable à plus d'un titre, mais trop peu connue, était originaire de Malchamp, hameau de la commune de Feigères et enseignait dans les années 1920-1930 à l'école de Germagny, hameau de la commune de Viry.

Noémi avait pour frères et sœurs :
- Gédéon Regard, le photographe, mort de la grippe espagnole juste après la guerre de 1914-1918, à quelques jours d'intervalle de sa femme ; la zone géographique couverte par G. Regard est

centrée sur la commune de Neydens mais s'étend sur toute la région de La Salévienne, c'est-à-dire de la frontière suisse jusqu'aux Usses et du Salève au Vuache avec quelques villes et villages hors de cette région ; ses quelques 700 clichés datent de 1911 à 1949 (date des voyages) avec une moyenne en 1919 ;

- Théophile, photographe également dans les années 1930. Aurait-il pris d'une certaine façon la succession de Gédéon au niveau photographique sachant que L. Fauraz d'Annemasse a repris son fonds photographique. Théophile aurait été instituteur à Archamps ;

- Sara.

Noémi Regard publia de nombreux ouvrages en France et en Suisse dont :

- Madame E. Pieczynska, sa vie avec cinq portraits ;
- Dans une petite école [celle de Germagny] ;
- Chants très doux pour des temps très durs ;
- Qu'est-ce que la vérité ? (Correspondance avec le docteur Penel).

La Salévienne envisage une conférence et une publication à son sujet. C'est pourquoi nous recherchons des témoignages de personnes qui ont connu Noémi Regard, tout particulièrement ses anciens élèves de Viry, mais également ses deux frères Gédéon et Théophile. Vous pouvez vous adresser à Claude Mégevand ou à Gérard Lepère (01.30.70.69.49), en charge de la collecte et de la synthèse des informations.

CARNET

NOUVEAUX MEMBRES

Georges CARREL
70 rue de Graman
CH 1241 PUPLINGE

François CENA
29 rue Louis Martel - Thairy
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Lucien CHAMOT
271 Rue Verdi
74160 COLLONGES ss SALEVE

André CUSIN
6 rue des Lilas
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Pierre-Marin DUPONT
11 quai du Cheval Blanc
CH 1227 LES ACACIAS

Michel DURAND
59 avenue de Breteuil
75007 PARIS

Estelle GITA
Chemin François Lehmann 2
CH 1218 GRAND-SACONNEX

Kurt HOFSTETTER
Chemin de Cressy 6
CH 1213 ONEX

Bernard ISELIN
54 rue de la Tour
74170 SAINT-GERVAIS

Christiane LANÇON
Résidence du Centre C
Rue des Léchères
74140 DOUVAINE

MAIRIE de SAINT-JULIEN
Hôtel de Ville – BP 4103
74164 SAINT-JULIEN Cedex

Marie-Christine MASSIN
BP 110
74164 SAINT-JULIEN Cedex

Julien NAYRAND
23 allée du Grand Pré
74160 BEAUMONT

Laurent NEURY
167 chemin des Vannées
74140 VEIGY-FONCENEX

Christiane OLSZEWSKI
24 chemin des Vernes
CH 1217 MEYRIN

Jacqueline RIGOULET
263 Résidence du Fer à Cheval
74160 COLLONGES ss SALEVE

Chantal SIMON
28 rue des Eveuses
78120 RAMBOUILLET

Antoine TISSOT
26 place de l'Eglise
74560 MONNETIER

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

LIVRES SAVOYARDS

La mémoire interdite de François Merlin, maire de Petit-Bornand – Les Glières, par Robert Amoudruz, préface de Claude Mégevand. Exécuté par le maquis le 16 août 1944, la disparition du maire du Petit-Bornand est restée un mystère avec tout ce que cela peut comporter de versions et de contre-vérités. Robert Amoudruz, membre de La Salévienne et apparenté à la famille Merlin, s'est lancé dans une grande enquête à la recherche de la vérité auprès de 300 témoins et à partir d'archives. Au final un ouvrage qui se lit comme une enquête policière et qui nous fait vivre et comprendre l'esprit et l'ambiance de l'époque. Editions Cabédita. 272 p. 24,50 euros. En vente à La Salévienne. Robert se fera un plaisir de vous le dédicacer.

Eglises et retables baroques de Haute-Savoie de Anne et Fabian Da Costa. Après une présentation de l'art baroque, les auteurs étudient les églises et retables de Haute-Savoie. Agréable brochure richement illustrée. Editions La Taillanderie 2001. 64 pages, 7,47 €.

Statues en Savoie : Quelques figures du diable, de la Vierge et des saints. Texte de Paul Benedetti et photos de Daniel Fraissard .

La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Age : économie et société fin XIII^e-début XVI^e par Nicolas Carrier. 621 p. L'Harmattan, 5-7 rue de Polytechnique, 75005 Paris. 48.55 € franco de port. Ouvrage remarquable pour son érudition et qui constituera certainement le livre de référence pour le Faucigny au Moyen Age.

Une autre Suisse, 1940-1944 : un bastion contre l'Allemagne nazie par Jean-Pierre Richardot, préface de Gilles Perrault. Edition du Félin. 20 €. L'auteur, ancien journaliste au Monde, à l'Express, à France 2 et France 3, prend le parti de mettre en valeur la lutte de la Suisse contre le nazisme pendant la guerre, tout en étant parfois impitoyable par rapport à "*l'appareil d'état helvétique qui fut à la fois ambigu avec le III^e Reich et un auxiliaire estimable de la victoire des alliés*". L'auteur fait plusieurs références aux "Chemins de passage" de Jean-Claude Croquet édité par La Salévienne, en notant, p. 208 : "*C'est un ouvrage très simple, mais fondamental*". Un compliment pour notre association et le regretté Jean-Claude Croquet.

Un Léman suisse : la Suisse, le Chablais, et la neutralisation de La Savoie (1476-1932). Cabédita 130 p. 20 euros.

SOUSCRIPTIONS

Mémoire du Mont-Blanc d'antan ; la vie dans l'une de ses vallées des origines aux temps modernes : Le val-Monjoie par Albert Mermoud, préface de Paul Guichonnet. 199 F + 40 F de Port. 450 p., 70 illustrations. Chèque à l'ordre de Albert Mermoud, chez Pierre DUPRAZ, 50 ronde des Vardaches, 74190 Passy.

Balme en Pays rochois. Des passionnés de cet alpage vous font découvrir ses multiples aspects : anecdotes, chalet de Balme, faune et flore, fêtes, sentiers, spéléologie, traversée des Glières... (liste

non exhaustive). Ouvrage réalisé par Lou Compagnons d'Balme, préface de Paul Guichonnet. 144 pages, abondamment illustré, impression quadrichromie. Version classique 34 €, version luxe numérotée, 54 €. 144p. quadri. Rens. 04 50 25 50 50.

Visitation et Visitandines aux XVII^e et XVIII^e siècles. 608 pages 41,16 €, port compris. CERCOR - Travaux et recherches. Publication de l'université de Saint-Etienne, 35 rue de 11 novembre, 42023 Saint-Etienne cedex 2. Chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Saint-Etienne.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A LA RECHERCHE DE SON HISTOIRE

A la demande de Bernard Gaud, président de la communauté de communes du Genevois (CCG), notre association est intervenue le 21 janvier pour présenter l'histoire de la frontière. M. Gaud voulait inaugurer la mise en place d'une commission transfrontalière de la CCG en donnant aux élus une idée de notre histoire. Claude Mégevand a présenté un diaporama sur l'évolution de la frontière à travers le temps depuis les Allobroges jusqu'à nos jours. Claude Barbier a évoqué les différences constitutionnelles entre la Suisse et la France qui créent des difficultés de discussion entre les deux côtés de la frontière, la Suisse permettant aux élus genevois d'être les interlocuteurs avec un pouvoir de décision réel alors qu'en France, un certain nombre de dossiers locaux ne peuvent être traités que par Paris ou la préfecture de Région... laissant une faible participation aux élus locaux, ce qui explique, par exemple, une certaine frustration dans les bilatérales. A cette occasion La Salévienne a remis à la Communauté de Communes une copie d'une carte du XVII^e siècle, magnifiquement encadrée par Maurice Baudrion, et qui a été fortement appréciée par les élus.

MANIFESTATIONS

Fêtes villageoises

Les week-end des 15-16 juin et 22-23 juin, Andilly Loisirs organise sa **cinquième Fête médiévale** sur le site des « Moulins d'Andilly ». La Salévienne y sera présente avec notamment un article sur la Rébellion de Charly. Nous avons besoin de renforts pour assurer les permanences. Merci de proposer vos services à notre secrétariat.

Bourse aux collectionneurs organisée par Les amis du Patrimoine savoyard de Cruseilles le dimanche 21 avril 2002. Renseignement Arnaldo et Monique SIROTTI 04 50 44 06 95

EXPOSITIONS

EN HAUTE-SAVOIE

Printemps des Musées : A Annecy, le dimanche 7 avril de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, journée portes ouvertes (entrée libre et gratuite) au Musée-Château et au Palais de l'Ile.

Exposition et présentation des traditions savoyardes : Dans le cadre du 50^e anniversaire des "P'tiouts Jean de Vovray", exposition de costumes traditionnels régionaux (Haute-Savoie, Savoie, Isère), d'objets usuels des familles d'autrefois...

9 chemin de la Bouverie, ZI de Vovray, Annecy. Samedis 6, 13 et 20 avril de 14 h à 18 h et dimanches 7, 14 et 21 avril de 10 h à 18 h.

EN SUISSE VOISINE

La Renaissance en Savoie. Les arts au temps du duc Charles II (1504-1553). Cette période est difficile pour la Savoie. Menacée par la Réforme et envahie en 1536 par François Ier, son pôle politique se transfère progressivement de Chambéry à Turin ; d'où un processus de dissociation sur le plan artistique. Caractérisée par la convergence de diverses influences, la Savoie assimile le

langage de la Renaissance, notamment à travers l'importation d'œuvres et l'accueil d'artistes piémontais. Cette très intéressante exposition traduit l'intérêt tardif manifesté dans notre région pour le patrimoine médiéval et renaissant. Musée d'art et d'histoire jusqu'au 25 août 2002.

Une visite de groupe de cette exposition est envisagée par La Salévienne

Pierre-Louis De la Rive et le paysage à l'âge néoclassique. La première rétrospective consacrée au grand paysagiste de l'école de Genève qui oeuvra intensément à Dresde, Rome, Paris. Musée Rath jusqu'au 5 mai 2002.

Nicolas Bouvier. Le Corps, miroir du monde. Hommage à l'écrivain disparu, cette exposition est une invitation au voyage dans son musée imaginaire et propose au visiteur une mise en perspective d'images qui témoignent de l'intérêt porté au corps depuis la nuit des temps. Musée de Carouge jusqu'au 2 juin 2002.

Familles d'images : les peintres Beaumont, Gabriel, Auguste, Pauline et Gustave. Exposition qui remet au jour la peinture de paysage de quatre artistes d'une même famille et la peinture d'histoire de Gustave Bouthillier de Beaumont (1851-1920). De ce peintre, le musée de Genève possède les dessins en vraie grandeur pour la longue fresque historique qui se déroule en frise sous l'avant-toit de l'ancien Arsenal (aujourd'hui les Archives d'Etat) peinte en 1891. De même, ainsi que ses cousins Pauline (1846-1904) et Auguste (1842-1899) et leur père Gabriel (1811-1887), il a souvent représenté, la campagne montueuse environnant leur maison familiale à Collonges-sous-Salève et l'exposition présente quelques-unes de leurs œuvres figurant paysages régionaux ou histoire locale. La famille est enterrée dans un petit cimetière privé au milieu d'un bois de Collonges.

Maison Tavel du 11 avril au 1^{er} septembre.

PROTECTION DU PATRIMOINE

L'Association du patrimoine savoyard nous communique : L'APS de Cruseilles réfléchit à la sauvegarde du site du Pont de la Caille en particulier de l'Hôtel Charles-Albert. Les bonnes volontés peuvent prendre contact avec Berengère PEZZUTO qui prépare un dossier. 04 50 32 89 29.

UN SALÉVIEN NON IDENTIFIÉ

Nous avons reçu une très jolie carte postale d'un Salévien qui nous indique qu'il se retire à Grasse (06), mais nous n'avons pu identifier sa signature. Si vous vous reconnaissez, prenez contact avec le secrétariat.

IL ÉTAIT UNE FOIS ...

SAVOYARD ? SAVOISIEN ? ITALIEN ?

Lu pour vous par **Claude Mégevand** in « Causeries franco-italiennes » par Félix Platel, Paris 1858. La date a toute son importance. L'auteur est un Français originaire de Bretagne et implanté à Paris, nous vous soumettons quelques extraits. A chacun de les "ressentir" à sa façon.

"... Mais je ne peux point quitter ce ^{solet}¹ sans faire remarquer ceci : la maison de Savoie est originaire de Savoie. Ceci a tout d'abord l'air d'une vérité digne de M. Lapalisse et pourtant bien des hommes en France, en Angleterre, en Italie, même dans les Etats sardes, ont semblé ignorer ladite vérité ; Du moins, ils ont voulu l'oublier et surtout la faire oublier ; - de ce voici la raison. Si la maison royale est originaire de Savoie, la Savoie est la province-mère de ce royaume des Etats sardes. Ce n'est point la Savoie qui est au Piémont, c'est le

Piémont qui est à la Savoie. Le roi des Etats sardes est un Savoisien ; M. De Cavour est le président du conseil des ministres d'un Savoisien !

"Ah ! je ne veux point susciter de mauvaises querelles ; je suis de ceux qui croient qu'en cet an de grâce 1858, Turin, Gêne, Cagliari et Chambéry sont quatre sœurs qui ont les mêmes droits devant Dieu, le roi et le peuple. Je ne veux point réclamer le droit d'aînesse pour Chambéry ; mais il est de mon devoir de causeur impartial de constater que les Etats unis de l'Italie du Nord sont plutôt savoisiens que sardes, piémontais plutôt que sardes, sardes plutôt que génois. Mais, ô mon Dieu ! ne soulevons jamais ces questions de prépondérance, car la plus grande ennemie de l'unité italienne n'est pas l'Autriche, c'est... le *municipalisme*² (p 33).

"Ah ! c'est qu'il disait vrai, Claude² ! tout était dans ce mot : Savoyard. Savoyard ! cela veut dire honnête et fidèle. Ces Savoyards, vous les connaissez, lecteur ; vous les avez vu doux, mélancoliques et discrets. Ils passent au milieu de nos bruits et de nos joies, rêvant à leurs vieilles montagnes. Ces Savoyards, ils sont partis de leur village un jour de neige, emportant la bénédiction de leur mère dans leur cœur et une marmotte sur le dos ; peut-être vous souvient-il d'avoir un jour, par désœuvrement, fait danser à ces pauvres enfants la danse nationale. Avez vous remarqué ceci : d'ordinaire les enfants qui mendient sont sales et décharnés, ceux là sont toujours frais et robustes ; c'est qu'ils sont les enfants d'une rude nourrice, ces petits danseurs-là ! - ils n'ont pas tété aux mamelles rabougries de nos misères ; ils ont bu le lait des femmes pauvres et fortes.

"Ah ! c'est qu'il disait vrai, Claude. Qui dit Savoyard dit homme robuste et fier ; et les Auvergnats savent si bien que Claude disait vrai, qu'ils volent souvent ce nom de Savoyard. Il résulte de tout cela que, pour beaucoup de lecteurs ou lectrices, la

¹ Sur les ancêtres de Victor-Emmanuel, ndr1

² Le vieux domestique de Platel lorsqu'il était enfant, ndr1

Savoie c'est l'honnêteté ; mais hélas ! – c'est aussi la marmotte.

"Or, le pays de Savoie n'envoie pas tous ses enfants demander du pain à l'étranger. Il y a des enfants de ces pays qui n'ont jamais mendié ; élevés dans les montagnes, ils ont passé leur jeunesse à l'ombre des sapins alpestres ; ils ont cueilli les fraises des bois ; ils ont chassé les chamois à l'âge où les enfants de notre France épèlent dans Virgile. - Ces hommes-là, ils ont assisté à tous ces splendides couchers du soleil, qui sont les fêtes quotidiennes des Alpes, et ils ont entendu les grands bruits des avalanches... Ces hommes-là enfin, qui n'ont jamais montré de marmotte, n'ont pas voulu s'appeler Savoyards ; - ils se sont dits Savoisiens.

"Les soldats dont nous avons vu tout à l'heure l'histoire, tous ces maîtres qui ont porté au loin l'éclat de leur travaux dans les sciences, les lettres, etc., les Favre, les saint François de Sales, les De Maistre, n'étaient pas Savoyards ; ils étaient Savoisiens.

"Enfin, cette brigade qui porte encore sur son drapeau la trace de l'Autriche, qui pendant dix heures a représenté à Novarre l'Italie qui peut mourir, mais ne se rend pas ; cette brigade à cravates rouges dont le sang a coulé à flots dans les champs de Lombardie et coulera toutes les fois que l'Italie demandera à ses fils *le jus de la veine*, - cette brigade de Savoie est savoisiennne et non point savoyarde.

"Oui, ils ont bien fait de changer de nom. Il y a entre le mot Savoisien et le mot Savoyard la différence qu'il y a entre un tablier de cuisine et une cuirasse"³.

"Je regrette de le dire, mais le Savoisien n'est pas italien à la façon de Mazzini ; j'ai bien peur qu'il ne le soit même pas à la manière de M. de Cavour. Le Savoisien s'inquiète peu de Milan et de Venise ; ce sont là des choses qui se passent au delà du Mont Cénis (sic), c'est-à-dire un peu trop loin. Il aime le roi, Dieu, les montagnes, mais parce que c'est son roi,

Dieu, ses montagnes. Peu lui importe, au prime abord, qu'il y ait des Milanais et des Vénitiens qui n'aiment pas les Autrichiens ; il ne comprend pas les mots lombards qu'on dit tout bas à l'oreille, et ce n'est point un partisan quand même de la *causa* italienne ; et puis, à force d'entendre dire qu'il n'était pas Italien, il a fini par ne plus s'en fâcher, et ensuite par s'en contenter.

"D'un autre côté, quand il a dit à la chambre sarde : « Pourquoi me taxez-vous si fort ? » on lui a répondu : « C'est pour la *causa* ». Il a vu des enfants qu'il réservait pour ses charrues partir là-bas, au delà des Alpes. « Nous sommes en temps de paix, pourquoi me prenez-vous mes fils ? » s'est-il écrié ; on lui a toujours répondu : « c'est pour la *cause* ! » De là à prendre en grippe l'Italie, il n'y a pas loin, et cependant le Savoisien est un des plus fermes soutiens de l'indépendance italienne, - et ce, pour deux raisons.

"Il a l'orgueil national : il se rappelle que le roi Charles-Albert, le vaincu de Custoza, l'empereur d'Italie pendant toute une bataille, était de la maison de Savoie ; il considère comme un Savoisien l'homme vers lequel regardent tous les Italiens, qui attend les événements et que les événements attendent : le roi Victor-Emmanuel ! La seconde raison est que le Savoisien est rageur. Il est devenu Italien, sinon par amour, du moins par haine ; il se souvient de la guerre de Lombardie : - il n'a pas pardonné et ne pardonnera jamais Novarre.

"Montrez-lui son drapeau sans faire de grands discours ; menez-le aux habits blancs, il se battra mieux peut-être que pas un ; car les rancunes aiguissent souvent mieux les épées que ne le font les enthousiasmes, et si les vengeances se mesurent à la profondeur des blessures, la vengeance savoisiennne ne sera point petite.

"D'ici là, la politique de la Savoie peut se résumer dans ces quatre vers de son vieux poète Marc-Antoine de Buttet⁴ :

³ A noter que le mot « savoisien » n'est pas connu dans le dictionnaire de Word alors que celui de savoyard existe !

⁴ Ne pas confondre avec son parent, plus connu que lui, Marc-Claude de Buttet, poète du XVI^e siècle, ami de Ronsard.

*Je suis né dans les alarmes
Mon harnois est ma maison ;
Mais je déteste les armes
Que l'on prend hors de saison.*

"Il est évident qu'il y a des révolutionnaires partout, puisqu'il y en a même en Savoie ; les idées démoralisatrices ont fait leur chemin dans les montagnes comme dans les plaines. Ici, je fais une réflexion : le jour où le Savoisien n'aimera plus son Dieu, son roi, ne respectera plus ses prêtres et ses nobles, ou ses vieilles familles bourgeoises ; le jour où le Savoisien sera *libre penseur*⁵, comme on dit : gare à la Savoie ! Ces natures vigoureuses n'ont pas de demi-teintes ; le réveil de ces peuples naïfs sera plus terrible qu'aucun ; tout ce qui lui est maintenant qualité, lui sera tout à l'heure vice : il est fier, il sera insolent ; il est brave, il sera téméraire ; il est impassible, il sera impitoyable ; il est soldat, il sera sanguinaire. Cet homme qui va maintenant en chantant à son travail, parle à ses bœufs rouges, se signe quand il rencontre une croix, salue quand un de ses maîtres ou son prêtre passe ; fasse Dieu qu'un jour, perverti, trompé, grisé par leurs mauvais vins, il n'aille pas sombre et pensif à sa charrue, et ne parle plus à ses bœufs rouges ! Quand il rira en voyant les croix de pierre, le sang coulera bientôt dans les ravins ; quand il fermera le vieux livre de prière et ouvrira certains livres neufs, les têtes tomberont comme neige dans les montagnes. – Ah Dieu garde la Savoie !" ... (p 46 et svt).

TÉMOIGNAGE : CHEMINS DE PASSAGES

"...Nous avons découvert il y a peu, en papotant, que notre voisine qui fait aussi partie de nos groupes de sorties avait participé aux "passages" d'enfants juifs dans le réseau Gilbert dont parle le livre "Chemins de passages". Nous lui avons prêté notre exemplaire. Son nom de jeune fille : Hélène

⁵ "Je prends ici cette épithète dans sa mauvaise acception".

Bloch et sa fausse carte d'identité : Hélène Blond. Elle était chez les scouts éclaireurs juifs. Elle a trouvé ce livre de "haute qualité littéraire et morale". Elle a 79 ans ! Elle se souvient du dévoué, courageux maire Deffaugt et recherche le nom d'un certain abbé Jean-Louis, pas nommé dans le livre..." C'est un extrait de la lettre que nous a adressée **Marie-Lise Legall** et qui accompagnait le texte qui suit.

J'ai évoqué à Evian, devant un auditoire sympathique, mes douloureux souvenirs de la dernière année de l'occupation allemande dans cette région de Haute-Savoie proche de la frontière suisse.

Mon nom s'inscrit au Journal Officiel dans une promotion à la Médaille de la Résistance entre les noms de deux jeunes mortes, Mila Racine et Marianne Cohn. Avec elles, comme elles, je devais faire passer la frontière parfois à des résistants en danger ou à leur famille, mais surtout à des enfants juifs traqués, menacés de déportation.

Mila a été arrêtée en 1943, déportée à Ravensbrück où elle a été tuée en 1945 par une bombe anglaise, car les Allemands faisaient travailler leurs prisonnières sur les voies ferrées.

Marianne a été arrêtée en mai 1944 [à Viry] avec le convoi d'enfants qu'elle conduisait vers la Suisse, emprisonnée à Annemasse quelques semaines, puis exécutée d'ignoble façon en juillet 1944.

Toutes deux appartenaient au Mouvement de Jeunesse Sioniste, moi aux Eclaireurs Israélites de France, comme certains de nos responsables et organisateurs, d'autres à l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants). Notre amie Rolande Birgy, reconnue comme "Juste" par Israël, venait de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) avec d'autres amies...

Il nous arrivait, à l'occasion, d'exécuter des missions de liaison ou de courrier pour la Résistance, notamment pour le Réseau Gilbert, et certaines de ces missions m'ont valu de fameuses peurs. La frontière était si surveillée en cette dernière année de l'occupation qu'on ne pouvait plus respecter le sacro-saint principe de

cloisonnement entre les divers groupes clandestins.

Ce 31 mai 1944, je suis arrivée en gare d'Aix-les-Bains avec un convoi de trente-deux enfants, de trois à seize ans, qu'on m'avait confiés à Lyon. Je devais recevoir à Aix les consignes pour la poursuite du voyage. En gare d'Aix, j'ai trouvé Marianne qui a insisté pour prendre ma place. Elle m'a dit : "C'est mon dernier convoi, je pars demain. Va dormir, tu ne tiens plus debout". En effet à Lyon, bombardé par nos alliés, je n'avais pas dormi depuis deux nuits. Je lui ai laissé le groupe et je suis restée à Aix qui était en quelque sorte notre base arrière.

Quelques heures plus tard, le camion qui, d'Annecy, les emportait vers la frontière suisse, était arrêté par les Allemands [à Viry, au croisement avec la route du Fort]. Malchance ? ou plutôt dénonciation ?

Les Allemands les ont emmenés à l'Hôtel Pax à Annemasse et à la prison qui y était annexée – le Pax de sinistre réputation. Le courageux maire d'Annemasse, M. Deffaugt, venait les y visiter et accompagner les repas qu'apportait le responsable local du Secours National, un résistant ami, M. Balthazar.

Les Allemands trouvaient encombrante la présence de si jeunes enfants. Les maquis de la région avaient fait sauter la voie ferrée au tunnel d'Evires et les déportations vers l'Allemagne étaient rendues impossibles. M. Deffaugt est arrivé à obtenir que les plus petits soient confiés à une "colonie de vacances", sous sa garantie et celle du curé de la ville, colonie de vacances que nous avons en urgence créée de toutes pièces dans un hôtel vacant de Bonne-sur-Menoge, à quelques kilomètres d'Annemasse, plus loin des troupes d'occupation et plus près du maquis de Tanninges. Mais nous n'avons pu y amener que les plus jeunes, jusqu'à douze ans. Les plus âgés sont restés en prison, garçons et filles, avec Marianne qui jouait auprès d'eux un rôle de grande sœur. Elle a refusé un plan pour la faire évader, craignant des représailles pour "ses" enfants. Et le 7

juillet, les geôliers l'ont emmenée vers une destination inconnue.

Je venais deux ou trois fois par semaine à la porte du Pax, sans pouvoir rencontrer les prisonniers, pour leur apporter des colis. Le 8 juillet, les sentinelles m'ont remis la petite valise de Marianne. Je l'ai installée sur mon porte-bagages et je suis repartie vers Annecy et Aix. Ce jour-là, je suis passée par le col d'Evires car on se battait sur l'autre route, celle du pont de La Caille... Et puis, tout-à-coup, en pédalant, j'ai compris la signification de cette valise que je rapportais. Je suffoquais. Je me suis jetée dans le fossé, mon vélo couché par-dessus. Je suis restée là, allongée dans l'herbe humide, un long moment avant de pouvoir reprendre la route. Il faisait très beau.

Cinquante-sept ans ont passé. C'est la première fois que j'écris tout cela. Et je vous demande de vous reporter au beau livre de Jorge Semprun, "L'écriture ou la vie". Déporté à Buchenwald, il lui a fallu plus de cinquante ans avant de pouvoir écrire le récit de ce qu'il avait vécu. Il avait tenté de le faire, peu d'années après son retour à la vie. Il avait renoncé. Il dit que, s'il avait continué, il en serait mort.

signé : Hélène S.

née Hélène Bloch

pseudonyme : Hélène Blond

IMPRESSIONS D'EXIL À GENÈVE

En 1877, parut à Brioude (Haute-Loire) chez l'imprimeur-libraire D. Chouvet "Impressions d'exil à Genève" par Amédée St-Ferréol, Ancien [sic] représentant".

De son vrai nom Pierre Ignace Amédée Martinon de Saint-Ferréol naquit à Brioude en 1810. Après ses études secondaires, il fit ses études de droit à Paris (1830-1832) et s'inscrivit au barreau dans sa ville natale. Après la révolution de février 1848 devenu sous-commissaire de la République, puis député à la Législative de 1849, il signa la proclamation de Victor Hugo contre le coup d'état de Napoléon III et fut expulsé après le 2 décembre 1851.

Jusqu'en 1870, il séjourna à Bruxelles et à Genève et visita la Suisse, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande. Rentré en France, il fut maire de Brioude de 1870 à 1871 puis député en 1885. Il publia encore différents ouvrages sur des problèmes sociaux et politiques notamment "Les proscrits français en Belgique...", Bruxelles 1870, sur l'archéologie et l'histoire locale et enfin, de 1888 à 1893, ses Mémoires. Il mourut à Brioude en 1894.

Dans "Impressions d'exil", St Ferréol fait revivre, en 224 pages, ses souvenirs des mois passés à Genève de 1854 à 1860 puis en 1874. Comme il l'écrit dans sa préface "Plus heureux que bien de mes amis,... assez indépendant de fortune, de caractère... pour n'avoir pas à demander le pain de chaque jour ou un supplément de revenu, à un travail manuel..." "C'est Genève, avec ses mœurs, ses usages, ses institutions démocratiques, ses citoyens industriels, patriotes, remuants, son beau canton, son lac d'azur et aussi avec sa colonie d'exilés, que je veux faire connaître... ; Genève telle que je l'ai vue pendant le long séjour que j'y ai fait au milieu des proscrits, alors qu'elle se transformait en jetant bas les murailles qui l'enserrait de manière à l'étouffer".

Intéressantes à plusieurs titres, ces notes "ondoyantes et diverses" nous retracent un portrait vivant, mais non dépourvu de causticité, de Genève et de ses environs - particulièrement de la Savoie - au milieu du XIX^e siècle.

Promenades aux Salèves

1. 24 août 1854

Les monts Salèves, qui s'élèvent, en la bornant au sud-est, dans la plaine, où le canton de Genève va donner la main à la Savoie, sont la promenade favorite des Genevois ; ils y vont, comme les étrangers vont dans l'Oberland ou à Chamounix, et disent après avoir fait cette excursion d'une petite journée, qu'ils reviennent de la montagne. Beaucoup, aussi, prennent pour y monter le bâton ferré et les souliers non moins ferrés ; les femmes, au contraire, les grisettes surtout, se mettent

en grande toilette pour faire l'ascension, adoptant pour cette fois seulement le chapeau de paille à fond plat et à larges bords, sur lequel flotte un ruban de gaze ou de velours. Le Salève, c'est leur Montmorency, leur Asnière ; elles s'y font conduire en voiture, sinon en chemin de fer, jusqu'au pied, et quand elles ne veulent pas passer pour d'intrépides touristes, elles se laissent porter à âne jusqu'au sommet, où elles se rafraîchissent toujours avec un nouveau plaisir, en mangeant le veau froid qu'elles ont porté ou des comestibles variés que l'on y trouve dans les châlets et les auberges. Le dimanche, la montagne est bruyante et brillante comme une promenade de grande ville ; dans la semaine, on n'y rencontre que les admirateurs de la belle nature. Nous qui avons choisi un jour de semaine pour grimper, nous avons trouvé pourtant d'élégantes et intrépides jeunes femmes, qui faisaient l'excursion à pied. Favorisés par un beau temps, nous avons joui du coup-d'œil magnifique que l'on a de des hauteurs.

Partis après dîner, avec Kersausie⁶ et le notaire Belzevis⁷, qui, voulant nous guider parce qu'il y était allé une fois, nous a fait prendre le chemin le plus long, nous n'avons pu gravir que le petit Salève. De cette élévation, la plaine découpée en carrés de verdure et de guérets, au milieu desquels serpente l'Arve, qui roule de la glace fondue, le lac aux eaux bleues, Genève avec ses villas et ses villages semés dans les arbres, les vallées de Samoens et de Sallenche, qui s'ouvrent au milieu des rochers rougeâtres, par-dessus lesquels se déroule éclatante la chaîne du Mont-Blanc, le Jura qui s'étend comme un long rideau à l'horizon pour cacher la France, le Môle triangulaire et les Voirons à la croupe arrondie, offrent aux regards charmés un panorama splendide qui, rappelant en raccourci celui du Rigd, se déroule autour du spectateur de manière à produire un grand effet. C'est une des belles vues de Suisse, et je ne suis pas

⁶ proscrit français habitant Lausanne

⁷ proscrit français habitant Genève

surpris que les Genevois n'aillent pas chercher loin ce qu'ils ont près.

Le Salève, du côté de Genève, est aride, formé d'assises horizontales de pierres calcaires, dont les fissures se sont tapissées d'herbes ; il descend, au contraire, dans la Savoie, par une pente douce et couverte de gras pâturages. La montagne est divisée en grand et petit Salève, par une gorge où se trouve le village de Monetier. L'ascension du petit Salève n'est ni longue ni fatigante ; partis à une heure après dîner de Genève par la route passant à la Villette, nous étions à sept heures, rentrés à Genève, où nous sommes revenus par Veyrière, qui relie Florissant aux tranchées Saint-Antoine.

A suivre...

Les dangers des bains d'Arve et des excursions au Salève (1^{er} juillet 1857)

Les Genevois ont deux passions, les bains d'Arve et le Salève. Ces passions sont fort innocentes, sans doute, et semblent même se combattre, car l'une est très rafraîchissante, l'autre très-échauffante ; elles n'en font pas moins de nombreuses victimes dans les rangs de la société genevoise.

Vieux ou jeunes, filles ou femmes, protestants ou catholiques, tout le monde court en effet, à certaines époques de l'année, se plonger dans les eaux de l'Arve, glaces fondues qui viennent en droite ligne des glaciers de Chamouni, avec une température de huit à dix degrés, ou faire, par un soleil brûlant, l'ascension du Salève, aux croupes sans arbres, sans ombrages.

Or, en passant ainsi des bains froids aux bains de vapeur, de la montagne à la plaine, on est exposé, dans cette hydrothérapie en grand, à faire bien des faux pas ou bien des plongeons, à attraper toutes sortes de coups de soleil, de courbatures, d'enflures, de fluxions.

Aux bains d'Arve, les femmes sont séparées des hommes et se mettent en costume de sauvages, ne laissant qu'aux poissons de la rivière le droit d'admirer leurs charmes.

A la montagne, elles sont toujours accompagnées d'un père, d'un mari ou d'un *fréquenteur*, quelquefois de tout cela en même temps ; et, en grande toilette de campagne, elles se livrent, sur le gazon émaillé de fleurettes, à toutes sortes de divertissements, sans crainte des regards indiscrets.

Sur les Salèves, du reste, il se boit plus d'eau qu'il ne s'en boit dans l'Arve, mais il s'avale encore plus de vin, et l'on y pêche plus en eau trouble que dans la rivière, qui ternit pourtant, en s'y mêlant, la pureté du Rhône.

En somme, pourtant, la montagne est plus perfide que la rivière ; quand on va deux à la montagne, on peut en revenir trois, ou n'en pas revenir du tout, car à ses pieds, il y a des précipices dangereux, comme des bosquets de noisetiers fort touffus. On sort toujours de l'Arve, au contraire, comme on y est entré, un peu plus frais seulement ; quand on reste dans son lit, c'est qu'on l'a bien voulu.

Par ces motifs, et pour bien d'autres, sacrifiant à la mode genevoise dans une certaine mesure, je vais aux Salèves une fois par an, et prends une vingtaine de bains d'Arve, pendant l'été ; je me trouve bien de cette manière d'agir.

Ces notes relevées par **Jean-Pierre Dubouloz** sont fort intéressantes, mais leur longueur ne nous permet pas d'en donner l'intégralité dans un seul Bénéon. Il vous faudra donc attendre le prochain numéro pour en connaître la suite.

LE POIRIER MOCCAT DE JURENS

Il existait, il y a bien longtemps, un poirier "Moccat" qui s'enflammait à l'automne après avoir donné sa récolte que chacun guettait. Ce poirier qui excitait tant les convoitises des hommes et faisait par avance saliver les palais dressait sa silhouette à Jurens, dans la pièce de terre Devant Chez Ponchaud. (Pour ceux qui connaissent Jurens, il se dressait sur la

terre où actuellement caquettent les poules de la Gaby).

A l'origine, par héritage, cette pièce de terre parvint en 1670 à Hugues Landessy. Je ne sais si le poirier existait déjà. Hugues mourut et, bien des années plus tard, en 1725, sa fille Antoinette et ses petits-enfants Novel, nés de son autre fille Louise, eurent à partager son hoirie. Antoinette se réserva la pièce de terre, mais le poirier demeura aux Novel, "sans qu'il leur soit permis d'en transplanter un autre venant à mourir".

Le temps passa. Les Novel, trop pauvres, avaient disparu de Jurens et la terre et le poirier étaient au nom des demi-frères Métrallet, Maurice et Etienne, les petits-enfants d'Antoinette Landessy. Et le poirier donnait toujours... Mais les deux frères Métrallet étaient fâchés et Maurice en 1769, avant de partir s'installer à Epagny, vendit sa part de biens à la veuve Délécraz qui vivait en haut du village. L'année suivante, Etienne parvint à racheter le bien et reconstituer le patrimoine Métrallet, mais la veuve, pas folle, se réserva le poirier...

Nul ne sait quand mourut le poirier...

Si quelqu'un possède encore un poirier moccot dans son verger, je serais heureuse d'en connaître le goût. Merci d'avance !

Dominique Morin

Cette histoire, si agréablement contée par Dominique Morin, pose bien des questions – en plus de celle relative à l'existence et au goût du poirier Moccot. En effet, pour quelles raisons était-il si important de garder par-devers soi ce poirier ? Pourquoi ne fallait-il pas le remplacer s'il venait à mourir ?

En allant un peu plus loin : ce cas s'est-il présenté ailleurs qu'à Jurens ? Etait-il possible partout de céder une terre d'une part et les arbres qui poussaient dessus d'autre part ? Etait-ce toujours le fait des poiriers ou bien trouve-t-on d'autres arbres cités ?

Cet arbre révèle-t-il une symbolique particulière ? Philippe Duret cite dans les variétés locales un poirier "Muscat". S'agit-il d'une graphie différente ou d'une autre race de poirier ?

Bien que cet article ne figure pas dans notre "Avis de recherche" - il mériterait d'ailleurs d'y être – n'hésitez pas à répondre à ces questions.

Dates à retenir

- * 6 avril, Assemblée générale, salle des fêtes de Viry
- * 20 avril, conférence sur Les fourches patibulaires du Salève par M. Charrière-Grillon
- * courant mai ou juin, visite de l'exposition : "La Renaissance en Savoie" au Musée d'Art et d'Histoire de Genève avec un des commissaires de l'exposition
- * 12 octobre, conférence sur le Sénat de Savoie par Laurent Pérrillat

Rédaction

Marie-Lise Le Gall, Dominique Morin, Hélène S., Robert Amoudruz, François Déprez, Jean-Pierre Dubouloz, Gérard Lepère, Claude Mégevand, Gilbert Rouiller
Responsable : Marielle Déprez

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter **LA SALÉVIENNE** - 87, chemin de la Praille - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
Téléphone : 04.50.35.68.36 - Fax : 04.50.35.63.16
Email : la-salevienne@wanadoo.fr (président) - Megevandcerise@aol.com (administration)
Site WEB : <http://www.chez.com/savoyard/salevienne>